



Commune de
Essigny-le-Petit

Secrétariat ouvert
le lundi et le jeudi
de 18 h 30 à 19 h 30

Téléphone
03 23 07 96 79

Télécopie
03 23 63 77 71

Courriel
mairieessignylepetit@orange.fr

Site
<http://essignylepetit.ifrance.com>

Adresse
273, rue de Saint-Quentin
02100 ESSIGNY-LE-PETIT

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 22 février 2008

Placette rue du Puits : Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la dotation globale d'équipement pour la création d'une aire de stationnement avec un aménagement paysager aux abords du terrain de loisirs municipal.

Médecine professionnelle : Le conseil municipal renouvelle son adhésion au service de médecine professionnelle du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Assurances statutaires du personnel communal : La commune est son propre assureur en matière accident du travail, congés de maladie, de maternité, décès...

Pour couvrir ce risque, la commune a souscrit un contrat de groupe par l'intermédiaire du centre de gestion. Ce contrat de groupe vient à expiration le 31/12/2008.

Le conseil municipal autorise le centre de gestion à lancer une consultation pour les 4 prochaines années.

La commune garde toujours la faculté de consulter pour son propre compte et de souscrire une assurance auprès de l'assureur de son choix.

Compte administratif 2007 :

Il est présenté dans ses grandes lignes :

Excédent global au 31/12/2006	294 000 €
Dépenses de fonctionnement	125 000 €
Dépenses d'investissements	72 000 €
Recettes de fonctionnement	151 000 €
Recettes d'investissements	10 000 €
Excédent global au 31/12/2007	258 000 €

Compte tenu des travaux engagés (sanitaires de l'école et de la mairie) ou actés (éclairage public au-delà de la Somme, éclairage de la résidence pavillonnaire l'Orée du Bois, placette de la rue du Puits), il reste 160 000 euros pour engager d'autres travaux ou investissements.

Assurances communales :

Le Crédit Agricole et la SMACL proposent une actualisation de notre police d'assurance avec un contrat plus complet à un moindre coût. L'étude sera conduite avec la nouvelle équipe municipale.

Feu d'artifice

Afin d'obtenir un tarif intéressant, le conseil municipal autorise dès maintenant la commande d'un feu d'artifice pour le 14 juillet.

Bureau de vote

Président : Gérard Guilbert

Assesseurs : Olivier Bachelet, Geneviève Brazier, Jacky Dagnicourt, Virginie Dambre, Gérard Jacquemont, Guy Laporte, Patrick Pertus, Roland Roger, Claude Vasset.

8 h à 9h	9 h à 10 h	10 h à 11 h	11 h à 12 h	12 h à 13h	13 h à 14 h	14 h à 15 h	15 h à 16 h	16 h à 17 h	17 h à 18 h
Olivier Bachelet	Patrick Pertus		Roland Roger	Claude Vasset	Jacky Dagnicourt		Gérard Guilbert		
Virginie Dambre	Gérard Jacquemont		Gérard Guilbert	Guy Laporte		Geneviève Brazier	Roland Roger		

Chacun des assesseurs titulaires à la possibilité de se faire remplacer par un suppléant qu'il choisira parmi les électeurs de la commune.

Remarque : Il est prévu d'équiper la remorque de ridelles pour limiter le nombre de déplacements vers la déchèterie d'Omissy. Acquisition ou fabrication ? Quel est le meilleur coût ? Quand programmer cette tâche dans le planning du personnel ?

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 26 février 2008

Essigny-le-Petit, le 27 février 2008

